

Communication de François ABAUZIT

Cher confrère,

Auriez-vous voulu me mettre en difficulté que vous ne vous y seriez pas pris autrement ; vous savez que la présentation de la conférence comporte au moins une partie consacrée à rappeler à grands traits celui qui va parler.

Or, vous avez été installé au sein de cette Académie, il y a seulement un peu plus de 13 mois, le 4 janvier 2019 précisément. A cette occasion le président Simon avait brossé de vous un portrait encore dans toutes les mémoires. Ce serait mal connaître la capacité exceptionnelle d'écoute, l'attention infaillible de nos consœurs et confrères que de vouloir à si peu d'intervalle leur rappeler ce qu'ils ont par définition retenu.

Et vais-je vous l'avouer, avoir eu en charge ce discours de réception aurait constitué une difficulté, dans la mesure où en parlant de vous j'aurais parlé de moi ou ce qui aurait été plus simple mais sans doute déplacé, en parlant de moi j'aurais parlé de vous. En effet vous avez suivi une scolarité au lycée Daudet où je vous ai précédé de peu d'années, vous avez fait comme moi, votre droit à Montpellier. Vous avez ensuite gagné le ministère de l'environnement alors que je devenais à la préfecture du Gard chef du bureau de l'environnement ; vous êtes ensuite devenu magistrat mais de l'ordre administratif tandis que je préférais l'ordre judiciaire. Et Uzès dans tout cela me diriez-vous aller définitivement nous distinguer et bien non, puisqu'en présidant la commission départementale des sites perspectives et paysages à la Préfecture, j'avais le plaisir et l'honneur de recevoir un des membres éminents de cette commission, la marquise de Crussol. C'était pour nous l'occasion de parler du patrimoine d'Uzès, une des premières villes à bénéficier de la protection de la loi Malraux et berceau comme chacun sait d'une grande partie de la famille Abauzit. Bref la vie est ainsi faite : je ne sais qui courait après l'autre en tout cas nous ne nous sommes jamais croisés jusqu'au jour où nos destins se sont enfin rejoints sur les fauteuils de cette noble institution. Qui aurait pu l'imaginer ?

Votre intégration et votre adaptation au sein de cette Académie est remarquable puisque vous avez intégré la commission des programmes et vous avez surtout accepté de succéder à Gabriel Audisio au poste d'archiviste. Les archives vous connaissez car vous allez nous parler de quelqu'un qui est une ressource exceptionnelle dès lors qu'on veut s'intéresser à l'histoire de la ville d'Uzès, il s'agit de Louis Siméon Abauzit. A en croire un étudiant qui a rédigé une thèse sur l'église réformée d'Uzès, les registres de la ville font cruellement défaut puisque sur les quarante dernières années du XVI^e siècle, les archives municipales n'ont conservé que les délibérations de quatre années. Les historiens seraient par conséquent privés de documents si des uzétiens comme Siméon Abauzit n'avait pris soin de recueillir et conservé les pièces les plus intéressantes de l'histoire de sa ville. Ce dernier a transcrit dans des registres, diverses notes qu'il a rassemblées sur Uzès et les uzétiens, recueillies et conservées dans les archives de l'hôtel de ville, de l'évêché du chapitre, du duché, de l'ancienne viguerie et par des particuliers. Bref une mine incontournable détenu et rassemblé par un personnage à n'en pas douter au destin singulier que vous allez à présent nous présenter. Nous vous écoutons avec grand intérêt.

Michel BELIN